

RAPPORT ANNUEL

2024

PARC RÉGIONAL

kiamika

Service de développement
du parc régional Kiamika





PARC RÉGIONAL

kiamika

**Société de développement du
réservoir Kiamika**

1850, boul. Fernand-Lafontaine
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

info@reservoirkiamika.org
819 278-5402
reservoirkiamika.org

Ce rapport annuel est disponible en ligne
Crédit photo de la couverture : Vèda Papineau

PARC RÉGIONAL

kiamika

Société de développement
du réservoir Kiamika



SOMMAIRE

1. MOT DU PRÉSIDENT

2. IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

5. EXPÉRIENCE CLIENT

9. CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

15. MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ NATURELLE DU TERRITOIRE

18. INSTAURATION DE PRATIQUES DE GESTION EFFICIENTES

20. MISE EN MARCHÉ

22. PLAN D'ACTION 2025

26. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024



MOT DU PRÉSIDENT DE LA SDRK

Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de la Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) pour l'année 2024. Ce document définit les différentes activités mises en place dans la dernière année ainsi que les prochaines actions qui seront réalisées dans les prochains mois pour assurer le développement du Parc régional du réservoir Kiamika.

Ce plan annuel est orienté sur la mission de notre organisme en positionnant le Parc régional Kiamika comme une destination de choix pour une immersion en nature tout en profitant des grands espaces en forêt et en bénéficiant de son plan d'eau et de ses rives sablonneuses lorsque le niveau de l'eau le permet.

Ce territoire exceptionnel mis à la disposition des résidents de la région ainsi que ceux du Québec permet de faire rayonner la MRC des Hautes-Laurentides et les municipalités qui la composent dans le créneau du tourisme responsable.

Dans ce document, vous constaterez que notre organisme s'est démarqué par la mise en place de nouvelles infrastructures dans le secteur de la baie Blueberry qui permettront aux familles de profiter davantage de la nature avec plus de convivialité. Ce projet a été réalisé par la direction générale du Parc régional Kiamika et la SDRK qui a la responsabilité de la gestion du territoire du parc régional.

**Carl Arseneault, Président
de la SDRK**

L'année qui vient de se terminer a été marquée par une croissance continue de notre achalandage, des investissements majeurs dans nos infrastructures et notre capacité d'offrir des emplois aux citoyens de la MRC, ce qui positionne le parc régional Kiamika comme un contributeur important dans le développement économique de la région.

La SDRK demeure un acteur de premier plan dans l'accueil touristique et le développement économique des Hautes-Laurentides et constitue un collaborateur important concernant les retombées économiques et le rayonnement de la région.

En matière de gouvernance, je suis particulièrement fier du travail des membres qui forment le conseil d'administration de la Société de Développement du Réservoir Kiamika. Ils contribuent au bon fonctionnement du Parc régional Kiamika en y investissant leur temps et les efforts nécessaires en partageant leurs compétences et en assurant la saine gestion financière du parc, la protection de l'environnement ainsi que la mise en place des infrastructures pour le bénéfice des multiples utilisateurs du Parc régional Kiamika.

En terminant, je tiens à remercier particulièrement la directrice générale, Madame Marie-Claude Provost ainsi que les employées de la SDRK pour leur dévouement, leur engagement et leur travail au quotidien afin d'assurer le fonctionnement et le maintien des activités touristiques à notre clientèle durant la saison. Je dois aussi souligner la participation des différents acteurs gouvernementaux, municipaux et privés qui permettent à notre organisme d'assurer son développement par leur contribution financière.

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE



Avantages aux citoyens

La SDRK s'engage à protéger et valoriser le potentiel récréotouristique du réservoir Kiamika, dans le but de générer des retombées économiques positives et durables pour la région. Elle s'assure également que les résidents des municipalités de Chute-Saint-Philippe, Lac-Saguay, et de la Ville de Rivière-Rouge conservent un accès privilégié aux services du parc régional Kiamika.

En 2024, en plus de bénéficier d'un accès gratuit au parc en tout temps, les citoyens de ces trois municipalités ont eu l'occasion de réserver gratuitement un emplacement de camping durant la fin de semaine du 4 au 6 octobre. Forts de ce succès, nous prévoyons renouveler cette initiative l'an prochain, dans le cadre des portes ouvertes des parcs régionaux, pour inviter encore plus de citoyens à découvrir et profiter des activités en plein air.

Groupes scolaires, scouts, Bivouac, camp de jour

Nous avons aménagé des sites de camping spécialement pour accueillir des groupes scolaires et des associations de scouts, afin de promouvoir des activités de plein air, notamment le canot-camping. L'organisme Bivouac, qui soutient les personnes à mobilité réduite, a également pu profiter d'un séjour dans nos installations adaptées. Les jeunes de la municipalité de Chute-Saint-Philippe ont quant à eux célébré la fin de l'année scolaire en participant à une journée mémorable à l'accueil Barrage, une activité qui a marqué les esprits et renforcé leur lien avec la nature.



Événements communautaires

En 2024, la SDRK a renforcé ses liens avec la communauté en participant activement à divers événements :

- Cafés citoyens organisés par le Comité Citoyens de Rivière-Rouge, où nous avons promu les activités offertes par le parc et présenté nos projets de développement.
- Distribution de chèques-cadeaux à des organismes communautaires locaux, notamment lors de la foire commerciale de Nomingue.
- Participation à des événements festifs tels que la fête d'Halloween de Sainte-Véronique et la célébration en l'honneur des bénévoles et des nouveaux arrivants de la Ville de Rivière-Rouge.

Ces initiatives illustrent notre engagement à soutenir et enrichir la vie communautaire dans les Hautes-Laurentides.



EXPÉRIENCE CLIENT



Amélioration de l'expérience du visiteur

Cette année, le Parc régional Kiamika a mis en place un service de livraison de glace et d'eau effectué par nos patrouilleurs directement sur les îles. Cette initiative a permis aux clients en canot-camping de prolonger leur séjour en toute tranquillité, sans avoir à retourner sur la terre ferme pour se ravitailler.



Ce service a généré des retours positifs de la part de nos visiteurs, facilitant leur expérience en pleine nature et optimisant leur séjour. Dans le but de continuer à améliorer nos services, nous avons également lancé un sondage de satisfaction. Celui-ci permet aux campeurs de partager leurs avis après leur passage au parc et de nous faire part de leurs suggestions. Les réponses reçues sont une source précieuse d'information. Grâce aux commentaires, plusieurs aspects du service et de l'expérience globale seront ajustés pour la saison 2025. Nous sommes engagés à répondre aux besoins de nos clients et à offrir une expérience de canot-camping inoubliable.

Reconstruction du poste d'accueil de la montée Miron

À la suite de l'incendie criminel qui a ravagé le poste d'accueil de la Montée Miron en juin 2023, une importante reconstruction a été lancée pour rétablir et améliorer cet espace essentiel. Ce projet a permis de reconstruire non seulement les infrastructures endommagées, mais aussi d'offrir un environnement plus fonctionnel et accueillant pour les visiteurs. Le nouveau poste d'accueil a été conçu dans le but de mieux répondre aux besoins des clients, notamment ceux partant en canot-camping. L'aménagement et l'optimisation des espaces permettent un accueil plus fluide et confortable. Grâce à des installations récentes, les voyageurs bénéficient désormais d'un service amélioré, avec des espaces dédiés à l'information, aux réservations et à la préparation avant leur aventure en plein air. Cette reconstruction renforce ainsi l'expérience de nos clients, tout en contribuant à la revitalisation de cet endroit clé pour les activités en nature.



Produits promotionnels

Encore cette année, nos produits promotionnels ont été disponibles à nos postes d'accueil, avec des nouveautés qui ont ravi notre clientèle. Parmi ces ajouts, une tasse isolée, un nouveau modèle de bouteille d'eau et une casquette ont su plaire à nos visiteurs. Ces articles, pratiques et de qualité, permettent aux campeurs de garder un souvenir de leur séjour tout en profitant de leur utilité en plein air.



Équipe sentiers et mise en valeur du territoire public

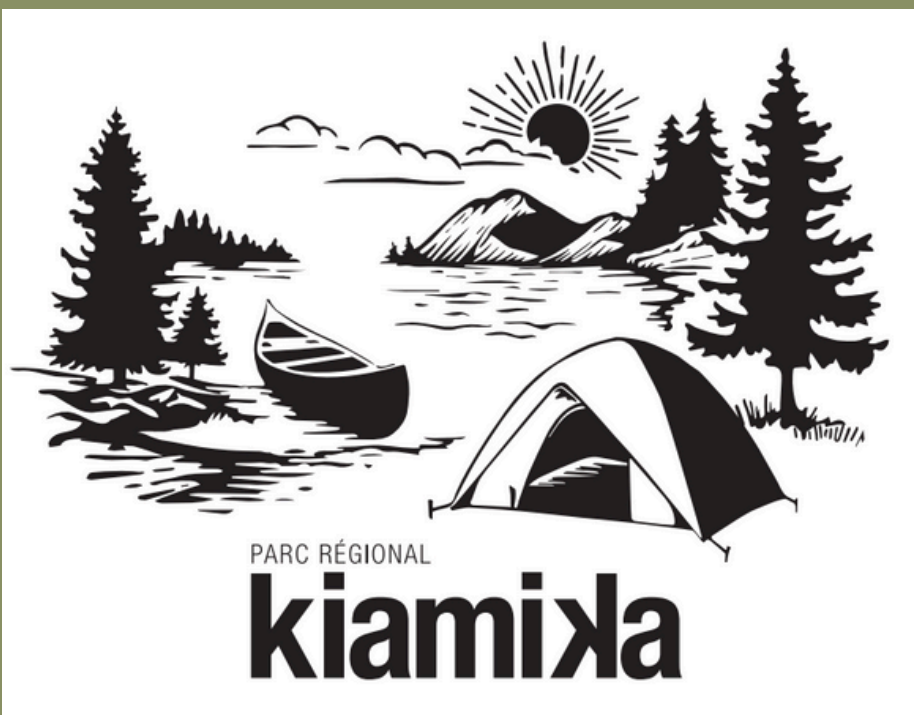
En 2024, nous avons porté une attention particulière à l'entretien et à l'aménagement de plusieurs sentiers pédestres, en veillant à leur mise aux normes grâce au Plan de mise en valeur du territoire public du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Ces améliorations n'auraient pas été possibles sans le dévouement constant de nos employés, qui contribuent activement à l'aménagement et à la valorisation du Parc régional Kiamika.

Afin de répondre à la demande croissante des visiteurs et de soutenir le développement de nouvelles infrastructures, la direction générale du parc a formé une seconde équipe entièrement dédiée à l'aménagement des sentiers et des sites de camping. Parmi les projets phares, le réaménagement du sentier de la Perdrix blanche constitue un défi majeur pour améliorer l'expérience des randonneurs et rehausser la qualité des infrastructures du parc.



Pour diversifier les activités offertes et permettre une utilisation sur quatre saisons, une demande de subvention a été soumise dans le cadre du programme Plan Montagnes des Laurentides. Ce programme vise à développer des réseaux de sentiers accessibles toute l'année, en collaboration avec l'Institut des Territoires (IDT), tout en intégrant les enjeux liés aux changements climatiques. L'obtention de ce soutien financier contribuerait à un développement durable du parc, en s'assurant que ses infrastructures répondent aux besoins des usagers et respectent l'environnement.

CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE



CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

Projet de la baie Blueberry

Le projet de développement de la baie Blueberry a été achevé à l'automne 2024, marquant une avancée majeure pour le parc régional Kiamika. Cette initiative a permis la construction d'un pavillon d'accueil moderne, abritant un centre éducatif et un bloc sanitaire. Ce pavillon a été conçu pour offrir des services et des commodités en toutes saisons, renforçant ainsi l'attractivité du secteur auprès des visiteurs.

En complément, 37 emplacements de camping ont été aménagés afin de répondre à la demande croissante pour des sites accessibles en voiture. Ce développement répond à l'objectif d'élargir l'offre récréative tout en favorisant un accès facilité aux espaces naturels. Cependant, les réalités budgétaires liées à la planification initiale de 2019 n'ont pas permis de concrétiser tous les éléments prévus dans le projet original. Certaines unités d'hébergement novatrices seront intégrées dans une phase ultérieure, prévue pour 2025.

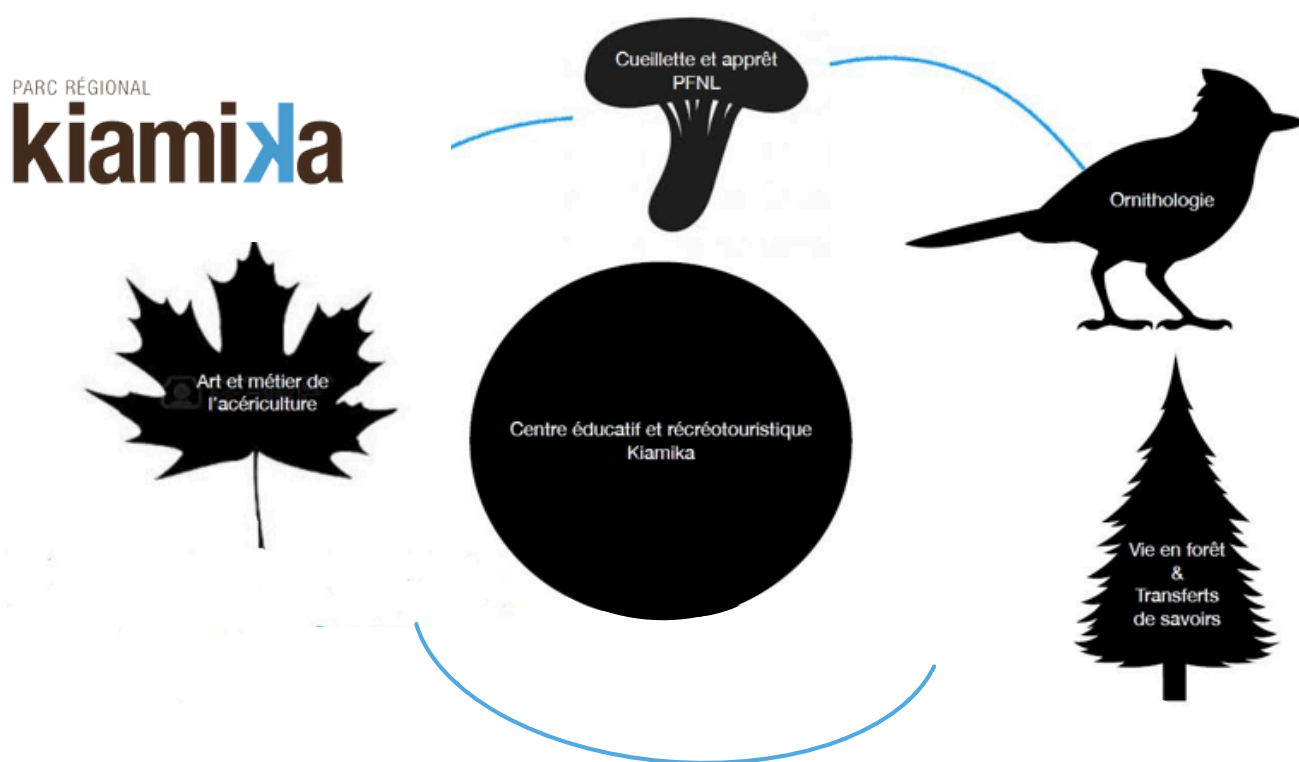
Ces ajouts viseront à diversifier davantage les options d'hébergement, tout en poursuivant l'engagement du parc envers l'écotourisme et le développement durable. Pour enrichir l'expérience des visiteurs, un réseau de sentiers quatre saisons sera également aménagé à proximité du pavillon d'accueil. Ces sentiers permettront la pratique d'activités variées, comme le ski de fond, la raquette et la randonnée pédestre, offrant ainsi aux usagers une immersion en nature tout au long de l'année.

Ce projet illustre la volonté du parc régional Kiamika de développer des infrastructures de qualité tout en s'adaptant aux attentes des visiteurs. Il s'inscrit dans une vision de développement durable, visant à concilier préservation de l'environnement et mise en valeur du territoire.



Projet du Centre éducatif

Le projet du centre éducatif Kiamika sera lancé avec l'ouverture du poste d'accueil de la Baie Blueberry, prévue pour mai 2025. Ce centre éducatif et récréotouristique aura pour objectif de devenir un véritable laboratoire vivant, immergé au cœur de la forêt mixte laurentienne. Il offrira aux résidents des Hautes-Laurentides ainsi qu'aux visiteurs une expérience immersive, où ils pourront acquérir des apprentissages essentiels pour la préservation de nos communautés et de notre environnement. La vision du centre repose sur l'idée de protéger et de cultiver ce que nous avons de plus précieux : notre nature, composée de l'eau, de l'air pur et de la biodiversité unique à notre territoire. Ce projet d'écotourisme vise à offrir une expérience de vie en nature, tout en sensibilisant à l'importance de préserver ces ressources naturelles pour les générations futures. Ce centre deviendra un lieu clé pour l'éducation environnementale et la découverte de notre patrimoine naturel.

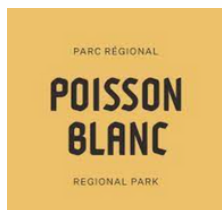


Partenariats

De plus en plus de partenaires externes rejoignent le parc pour vivre l'expérience en plein air. Parmi eux, diverses commissions scolaires, camps de jour et maisons des jeunes souhaitent offrir aux jeunes de la région et d'ailleurs une expérience éducative enrichissante.

Inspirés par ces expériences éducatives et de séduction, nous envisageons d'élargir notre partenariat avec le CHSLD et les résidences pour les aînés (RPA) afin d'offrir à nos aînés la possibilité de vivre ces moments de bonheur et de découverte en pleine nature. Nous avons établi un précieux partenariat avec le Lièvre-Rouge. Nous comptons le renouveler pour la saison prochaine.

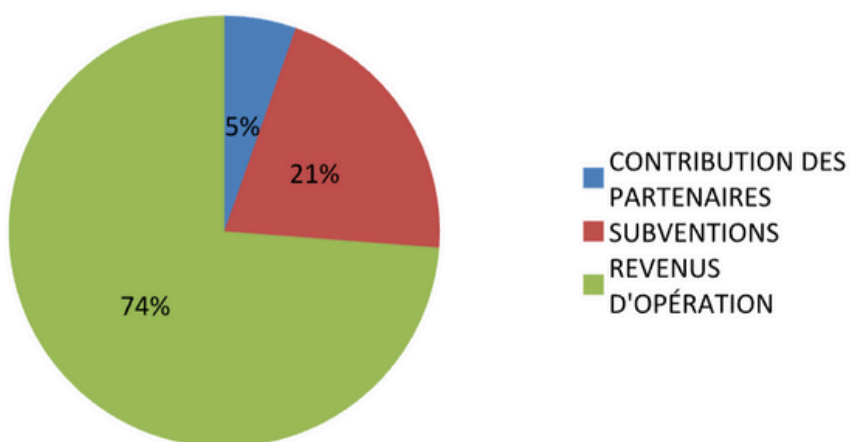
Nos partenaires



Le parc en chiffres

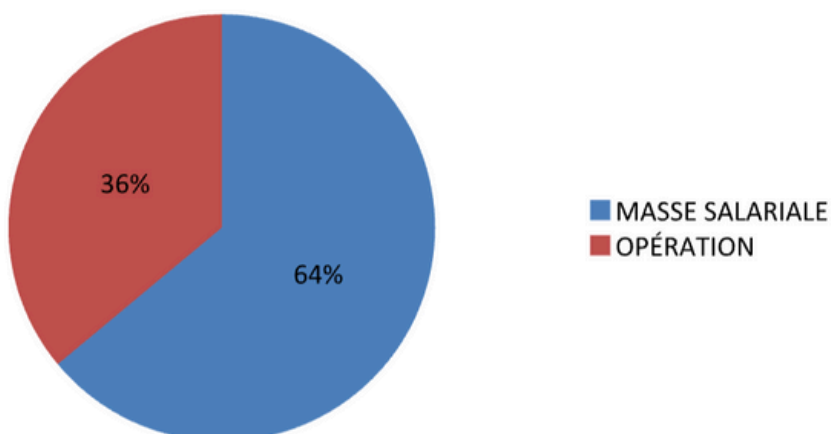
Pour l'année 2024, la contribution des partenaires (Rivière-Rouge, Lac-Saguay, MRC Antoine Labelle et Chute-Saint-Philippe) représente 5% du budget alors que les subventions représentent 21% du budget de fonctionnement. La plus grande part de revenu pour les SDRK provient de ses revenus d'opérations qui représentent 74% du budget.

REVENUS 2024



Pour 2024, la masse salariale représente 64% des charges du budget contre 36% pour les frais d'opérations.

CHARGES 2024



Emplois

Le Parc régional Kiamika est fier d'avoir embauché plus de 24 employés cette saison, dont la majorité sont des résidents des Hautes-Laurentides. Plusieurs membres de l'équipe en étaient à leur deuxième saison ou plus au sein du parc. Des formations variées ont été offertes à notre personnel afin d'assurer un service de qualité et une expérience sécuritaire pour nos visiteurs. Ces formations couvraient plusieurs volets : le service client, la sécurité, le fonctionnement de l'organisation, des techniques de navigation et les principes fondamentaux du parc. Nous sommes reconnaissants envers notre équipe dévouée, dont l'expertise et le professionnalisme contribuent à la réussite de chaque saison



MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ NATURELLE DU TERRITOIRE



Surveillance et attestation du lavage des bateaux avant leur mise à l'eau

L'implantation d'un accueil du parc à la montée Miron avait comme objectif premier de mettre en place un contrôle pour le lavage des embarcations et sensibiliser les utilisateurs de bateaux à moteur pour éviter la propagation d'espèces indésirables telles que le myriophylle à épis. Les employés du parc ont donc été nommés par la Ville de Rivière-Rouge et avaient le pouvoir de faire respecter la réglementation et d'émettre des constats d'infractions en cas de non-respect du règlement. Il est important de souligner que l'APRK (Association des propriétaires au réservoir Kiamika) avait approché la SDRK afin de trouver une solution pour contrôler le lavage des embarcations à la montée Miron.



Projet Mousseau (mine)

L'équipe du parc régional Kiamika reste vigilante et attentive en ce qui concerne le projet Mousseau, qui est situé sur le territoire du parc. Nous suivons de près les développements relatifs à ce projet afin de nous assurer que les enjeux environnementaux et récréotouristiques du parc soient pris en compte dans toutes les étapes de son avancement. La préservation de l'intégrité écologique du territoire demeure une priorité, et nous continuerons de travailler en collaboration avec les parties prenantes pour protéger les valeurs naturelles du parc tout en soutenant le développement responsable de la région. Nous remercions M. Raymond Carrier, administrateur de la SDRK pour sa participation très active dans ce dossier.

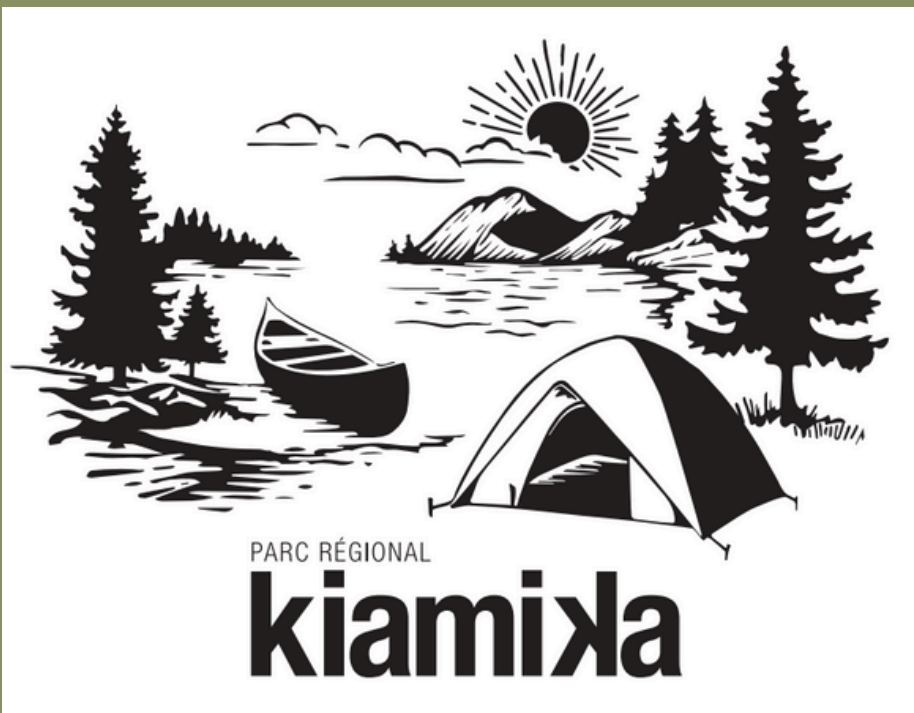
Participation au projet de recherche-action du PACCT

L'équipe du Parc régional Kiamika a participé au projet de recherche-action du PACCT (projet en adaptation aux changements climatiques du tourisme). Ce projet, coordonné par le Créneau d'excellence en Tourisme de villégiature 4 saisons et dirigé par le professeur Dominique Lapointe (ESG-UQÀM), a débuté en automne 2023. Il offre aux PME et organisations participantes un accompagnement sans frais pour explorer des solutions novatrices face aux changements climatiques. La démarche se déploie en trois étapes

(1) l'identification d'une problématique prioritaire par les PME/organisations, avec le soutien de l'équipe de recherche. (2) la cocréation de solutions concrètes lors d'ateliers impliquant divers acteurs, incluant dirigeants, employés, commanditaires et experts, et (3) des tests réalisés dans des conditions réelles.

L'équipe du parc a ainsi contribué activement à l'identification de problématiques pertinentes et à la cocréation de solutions adaptées, tout en soutenant la démarche avec son expertise en gestion de territoire et en adaptation au changement climatique.

INSTAURATION DE PRATIQUES DE GESTION EFFICIENTES



Révision du plan des mesures d'urgence face aux événements climatiques de l'été 2024

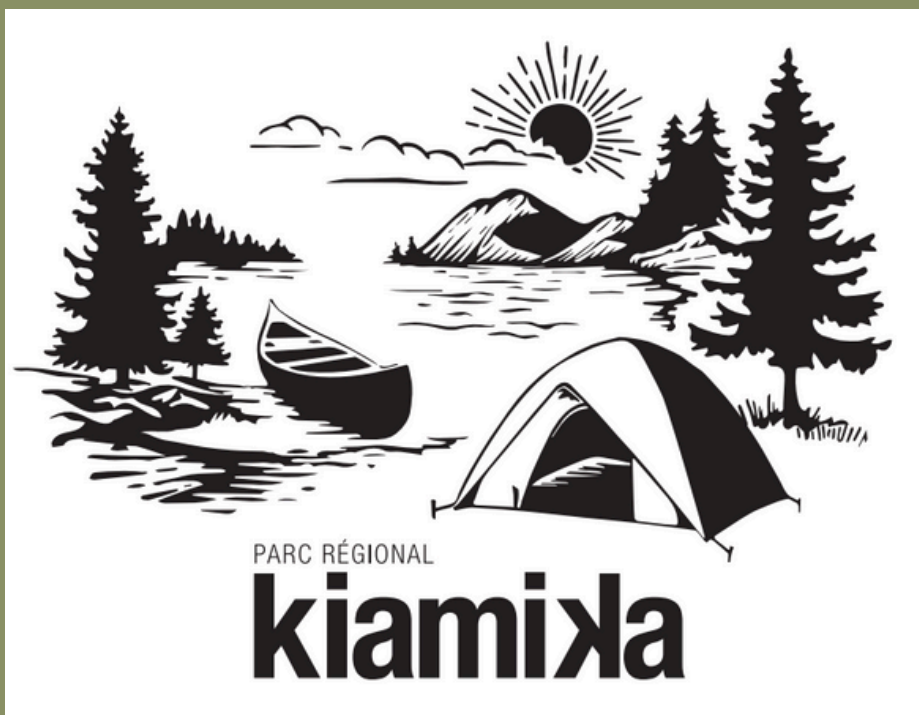


L'été 2024 a été marqué par des événements climatiques exceptionnels, notamment des pluies diluviennes et des phénomènes de chablis qui ont affecté le territoire du parc. Ces conditions extrêmes ont forcé l'équipe du Parc régional Kiamika à revoir et ajuster son plan des mesures d'urgence pour mieux faire face à de telles situations à l'avenir. En réponse à ces événements, l'équipe a renforcé la gestion des risques, en intégrant des stratégies de prévention et des procédures d'intervention adaptées aux conditions météorologiques extrêmes. Ce travail a permis de mettre en place des protocoles plus rigoureux pour assurer la sécurité des visiteurs, préserver l'intégrité des infrastructures du parc et optimiser les réponses lors de situations d'urgence liées aux intempéries. Ces ajustements permettent au parc d'être plus résilient face aux changements climatiques, tout en assurant la continuité des activités pour le public.

Responsable de l'entretien et des infrastructures

L'équipe du Parc régional Kiamika a entamé un processus de recrutement pour un poste clé de responsable des infrastructures et de l'entretien afin de renforcer la gestion des installations du parc et assurer un suivi optimal des différents projets d'aménagement. Toutefois, après un premier recrutement, il s'est avéré que le candidat retenu ne correspondait pas aux attentes pour ce poste crucial. En conséquence, le processus d'embauche a été reporté à 2025 pour permettre de trouver la personne la mieux qualifiée pour répondre aux besoins de l'organisation.

MISE EN MARCHÉ

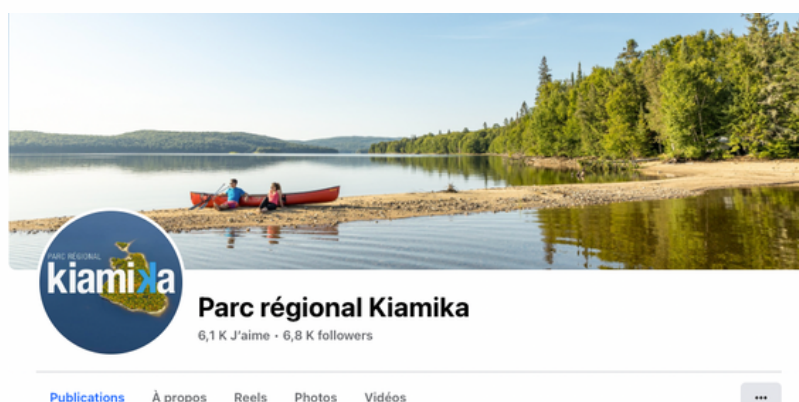
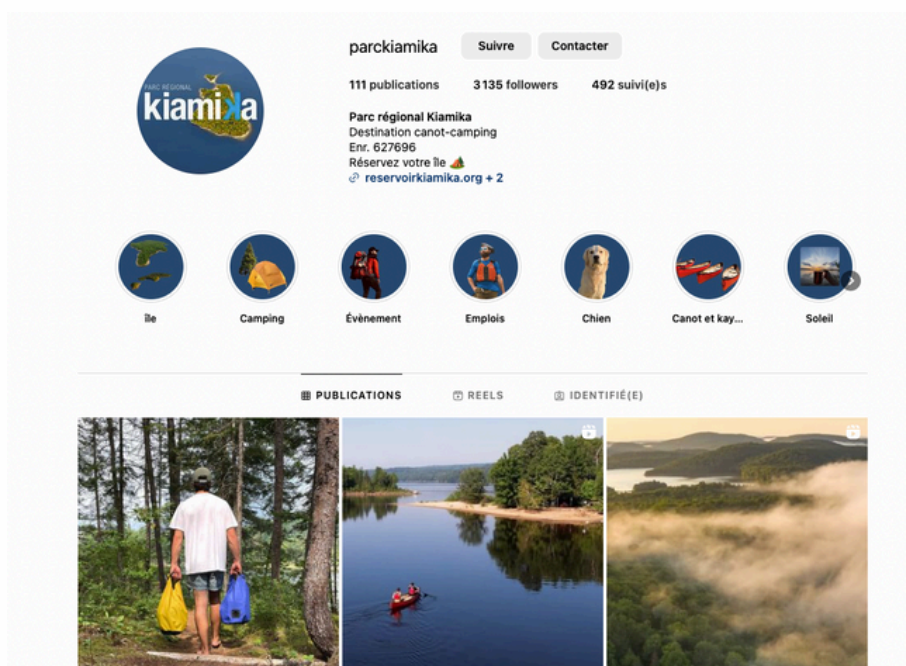


Communications

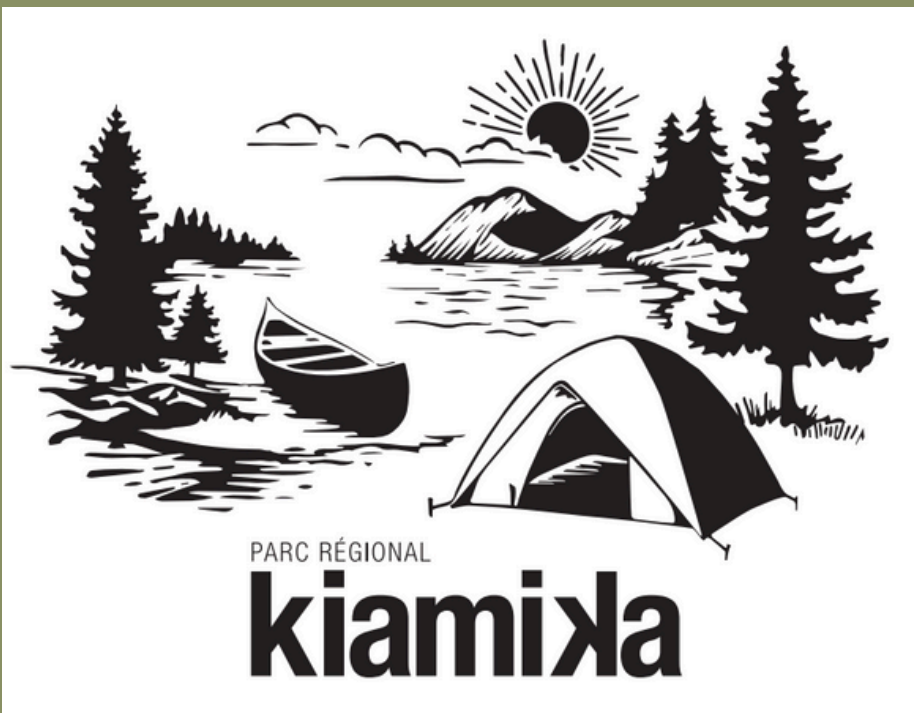
Médias sociaux

Encore une fois cette année, le Parc régional Kiamika a accueilli de nombreux créateurs de contenu talentueux. Grâce à des échanges de services, ces passionnés sont venus capturer la beauté du parc et partager leurs expériences en canot-camping. Cette collaboration a permis de renforcer les liens entre le parc et sa communauté, tout en mettant en valeur nos paysages uniques et nos services.

Plusieurs de ces magnifiques clichés et vidéos ont été partagés sur nos pages Facebook et Instagram, générant une belle visibilité et des interactions enrichissantes avec nos abonnés. Le nombre de personnes suivant nos réseaux sociaux a encore augmenté cette année, témoignant de l'intérêt croissant pour le parc et ses activités. Nous sommes reconnaissants envers ces créateurs pour leur contribution à la promotion du parc et nous avons hâte de poursuivre ces collaborations l'an prochain!



PLAN D'ACTION 2025



OBJECTIFS POUR 2025

EXPÉRIENCE CLIENT

- **Développement du réseau de sentiers multi-usages** : Poursuivre la création et la réfection de sentiers de randonnée pédestre, ainsi que l'aménagement d'un réseau accessible en toutes saisons, incluant le ski de fond, la raquette et la randonnée pédestre.
- **Événements et activités culturelles** : Organiser des événements ponctuels et des spectacles sur le territoire du Parc, favorisant une immersion dans la nature tout en soutenant la culture locale.
- **Activités éducatives sur la faune et la flore** : Proposer des activités éducatives et interactives sur la faune et la flore locales, dans le tout nouveau centre éducatif Kiamika.
- **Forfaits de découverte** : Élaborer et proposer de nouveaux forfaits pour des sorties en ponton, afin de faire découvrir la réserve de biodiversité des îles-du-Kiamika, avec une approche écoresponsable. Trouver des partenaires pour le centre éducatif Kiamika.
- **Accessibilité hivernale** : Assurer le déneigement du chemin McCaskill pour permettre l'accueil des clients dès l'hiver 2025-2026.

MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ NATURELLE DU TERRITOIRE

- **Création d'une aire protégée** : Mettre en place une aire protégée sur le territoire du Parc en collaboration avec le ministère de l'Environnement, afin de garantir la conservation de la biodiversité.
- **Sensibilisation à la gestion des eaux** : Sensibiliser les utilisateurs de bateau-moteur à l'importance de laver leurs embarcations pour éviter la propagation d'espèces invasives, notamment le myriophylle à épis.
- **Suivi des espèces exotiques envahissantes (EEE)** : Développer un protocole de suivi des espèces exotiques envahissantes dans la zone de la baie Blueberry, pour prévenir leur prolifération.
- **Surveillance des lacs** : Participer, en collaboration avec l'APRK, au programme de surveillance volontaire des lacs (RSVL), afin d'assurer la qualité de l'eau et la préservation des écosystèmes aquatiques.

CROISSANCE ET PÉRENNITÉ FINANCIÈRE

- **Plan d'aménagement et de gestion (PAG 2025–2030)** : Mettre à jour le plan d'aménagement et de gestion du Parc pour la période 2025–2030, afin de garantir un développement harmonieux, respectueux de l'environnement et répondant aux besoins croissants des visiteurs.
- **Opération du nouvel accueil à la baie Blueberry** : Assurer une gestion optimale du nouvel accueil de la baie Blueberry, avec un service de qualité pour les visiteurs en toutes saisons.
- **Stratégie marketing et communication** : Élaborer un plan de marketing pour accroître la visibilité du Parc au niveau régional et national via divers canaux (réseaux sociaux, presse locale, radio, Tourisme Laurentides, PARQ, etc.).
- **Promotion de l'achat local** : Continuer de privilégier l'achat local auprès des fournisseurs des municipalités de Rivière–Rouge, Chute–Saint–Philippe et Lac–Saguay.
- **Renforcement des partenariats** : Poursuivre et bonifier les relations avec les différents partenaires commerciaux, associations et résidents de la MRCAL pour assurer l'implication de la communauté dans les projets du Parc.
- **Autonomie financière** : Maintenir la croissance des revenus du Parc tout en visant l'autonomie financière à travers l'optimisation des ressources et la diversification des sources de financement.
- **Séances d'information publiques** : Organiser des séances d'information publiques dans les municipalités pour informer les citoyens sur les projets du Parc et leur permettre de participer activement à sa gestion ainsi qu'au plan stratégique 2025–2030.
- **Projets de vignettes pour résidents** : Continuer le développement du projet de vignettes pour les résidents des municipalités (Chute–Saint–Philippe, Lac–Saguay et Rivière–Rouge) et promouvoir l'engagement des citoyens.
- **Stratégie d'attraction des citoyens** : Mettre en place des actions pour attirer les citoyens des trois municipalités dans le Parc, telles que des événements spéciaux, journées portes ouvertes, et une communication régulière des nouveautés.

INSTAURATION DE PRATIQUES DE GESTIONS EFFICIENTES

- **Renforcement de l'équipe de gestion** : Procéder à l'embauche d'un responsable des infrastructures et de l'entretien, pour assurer la gestion opérationnelle des installations et maintenir la qualité des services offerts.
- **Recrutement au conseil d'administration** : Recruter des représentants non élus pour occuper les sièges vacants au sein du conseil d'administration, afin d'élargir la représentation et la diversité des idées au sein du Parc.
- **Mise à jour de l'entente de gestion** : Mettre à jour et compléter l'entente de gestion entre le Parc régional Kiamika et les municipalités.
- **Attraction et rétention de la main-d'œuvre** : Développer des stratégies innovantes pour attirer et retenir la main-d'œuvre qualifiée, en mettant l'accent sur la formation continue, le bien-être au travail et l'inclusivité.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

CARL ARSENEAULT, président, administrateur représentant des utilisateurs du parc régional Kiamika;

ALAIN OTTO, vice-président, administrateur représentant de la ville de Rivière-Rouge;

DENISE GRENIER, secrétaire-trésorière, administratrice représentante de la municipalité de Chute-Saint-Philippe;

MICHEL CHOUINARD, administrateur représentant de la municipalité de Lac-Saguay;

BERTRAND QUESNEL, administrateur représentant de la municipalité de Chute-Saint-Philippe;

GILBERT THERRIEN, administrateur représentant de la ville de Rivière-Rouge;

RAYMOND CARRIER, administrateur représentant Association des propriétaires du réservoir Kiamika (APRK);

FRANÇOIS GODBOUT, administrateur représentant du milieu économique;

VIRGINIE LAURENT, administratrice, représentante tourisme / plein Air;

Madeleine Sigouin, administratrice, représentant protection du territoire et développement durable;

LOUISE GUÉRIN, administratrice représentante des commerçants MRC Antoine-Labelle;

JOCELYN CAMPEAU, observateur, MRC d'Antoine-Labelle;